

Malaisie : un grand potentiel au cœur de l'Asie

25.01.2012

D'un coup d'oeil

Mardi à Zurich, le ministre malais du Commerce et de l'industrie, Dato Sri Mustapa bin Mohamed a vanté les atouts de son pays en tant que partenaire commercial et site d'investissement. Lors de la rencontre avec des représentants de l'économie suisse, les deux parties ont exprimé un vif intérêt pour un accord de libre-échange. Les négociations pourraient démarrer avant la fin de l'année.

Conjointement avec la Swiss-Asian Chamber of Commerce et economiesuisse, l'agence d'investissement malaise MIDA a organisé un séminaire sur les opportunités offertes par la Malaisie. En Suisse, le potentiel économique de ce pays d'Asie du Sud-Est est souvent sous-estimé et ses grands voisins, comme l'Inde ou la Chine, lui font parfois de l'ombre. Depuis les années 1980, le PIB de la Malaisie enregistre une croissance de 6 % en moyenne. De plus, avec un PIB par habitant de 8500 dollars US et un taux de chômage de 3,2 %, ce pays affiche le niveau de vie le plus élevé de l'Asie du Sud-Est.

Le gouvernement entend lancer différents programmes d'investissement dans les domaines de l'électronique, des services financiers ou de la communication pour promouvoir les innovations et une économie basée sur des technologies de pointe et les services. Le pays offre également des conditions-cadre attrayantes pour l'établissement de sièges d'entreprises au sein de l'ASEAN.

Les près de 150 entreprises suisses implantées en Malaisie représentent un volume d'investissement direct de plus de 1,5 milliard de francs. En 2010, le volume des échanges bilatéraux a pour la première fois dépassé la barre du milliard de francs. Afin de mieux exploiter le potentiel considérable de la Malaisie, l'économie suisse soutient la conclusion d'un accord de libre-échange.

Les États membres de l'AELE et la Malaisie examinent la faisabilité d'un tel accord d'ici à l'été. Les négociations pourraient commencer ensuite. Gerold Bührer, président d'economiesuisse, a souligné dans son discours qu'il ne s'agissait pas seulement de supprimer des droits de douane, mais aussi d'ouvrir l'accès au marché et d'instaurer la sécurité juridique pour des services, des investissements, protéger la propriété intellectuelle et accéder aux marchés publics.